

PARIS GOUTTE d'OR

10 FRANCS

LE JOURNAL DU QUARTIER



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !
RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE SUR VOTRE CADRE DE VIE
(pages centrales)

N° 31 - Juin 1994 - Trimestriel - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

Réinstallation de la mosquée Polonceau

Suez-Panama :
Un drôle de «Y» à Château-Rouge

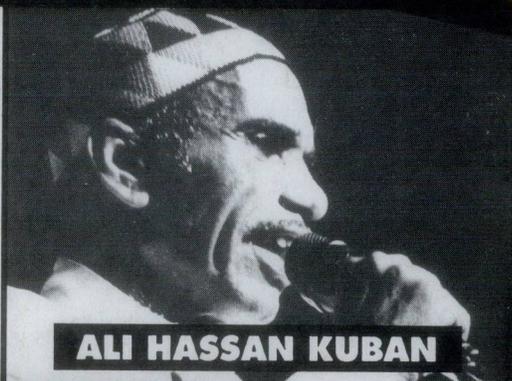
Emile-Duployé :
Projet en attente

Goutte d'Or Carré d'Art 94 :
Instantanés d'une fête

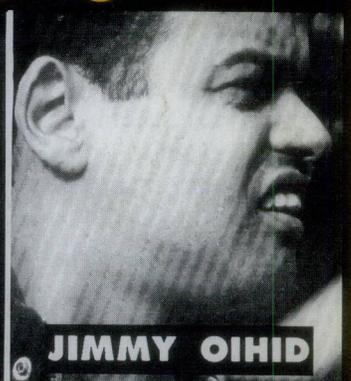


Le lotissement Suez-Panama

LA GOUTTE D'OR EN FÊTE : Le programme



ALI HASSAN KUBAN



JIMMY OIHID

DU 2 AU 10 JUILLET 1994

DOUDOU N'DIAYE ROSE



ZEBDA

IB

QUARTIER EN FÊTE

Après la 3ème édition de "Goutte d'Or Carré d'Art, ateliers portes ouvertes" qui vient de se dérouler avec une affluence encore renforcée, après la 2ème Fête de la Musique organisée par l'association LAGO ce 21 juin, et en attendant la 9ème édition de la "GOUTTE D'OR EN FÊTE", le quartier vit une fin d'année scolaire très animée.

Toutes ces initiatives montrent qu'il y a énormément de ressources parmi les habitants de cette partie du 18ème, ressources qui ne demandent qu'à se manifester.

L'implication de plus en plus importante de partenaires financiers est aussi l'une des conditions de réussite. Cette année, l'OPAC de Paris, EDF-GDF Paris Nord, la Préfecture de Paris, les magasins TATI et tant d'autres, sont venus apporter leur soutien à la Fête interassociative et ont rejoint les financeurs anciens et toujours fidèles (comme la Mairie de Paris et le FAS). Pour la plupart d'entre eux, c'est l'aboutissement logique d'un travail en partenariat réalisé durant toute l'année, soit avec les associations, soit dans le cadre de l'Interservices de Quartier coordonné par la Salle St Bruno. Qu'ils en soient tous remerciés ici.

A chaque fois que le nom de notre quartier peut être associé à un événement culturel ou musical de qualité, à chaque fois que des personnes étrangères au quartier viennent participer à ces manifestations, c'est un peu de la mauvaise réputation que les médias nous collent à la peau qui s'efface...

Mais la Fête, c'est aussi — et avant tout — pour nous, habitants du quartier, que nous l'organisons... ainsi des solidarités peuvent se consolider et des rencontres s'opérer...

Alors, laissez-vous tenter, venez et participez... Invitez-y vos voisins, vos amis, votre famille et profitez ainsi de l'atmosphère festive de la Goutte d'Or. Et puis, si vous le souhaitez, vous pouvez retrousser vos manches et nous aider... dès cette année... ou bien l'an prochain !

Vous trouverez le programme détaillé de la Goutte d'Or en Fête dans le supplément inclus dans ce numéro.

Comme vous le verrez, la programmation est particulièrement riche et variée cette année, ce qui devrait permettre de faire de cette manifestation un des événements de la scène parisienne.

Rappelons que tous les concerts sont gratuits, que ce soit celui du mardi 5 juillet à l'église St Bernard qui permettra de faire un petit tour du monde (Europe de l'Est, Afrique, Orient arabe), ou tous les concerts en plein-air au Square Léon. C'est Ali Hassan Kuban, un Nubien (Egypte) qui inaugurera le podium rue Polonceau. Ce chanteur crée l'événement à chacun de ses rares passages en France, et cela d'autant plus qu'il devrait être accompagné ce mercredi 6 à la Goutte d'Or par un très grand chanteur français (en "special guest star" — pardon M. Toubon !). Il sera suivi le 8 par Zebda, le fameux groupe des quartiers nord de Toulouse avec lequel nous faisons un échange cette année. Le 9, ce sera Jimmy Oihid et tout se conclura le 10 avec les tambours de Doudou N'Diaye Rose, et ce, juste avant son retour au Sénégal.

N'oublions pas non plus les Gnawa de Marrakech qui inaugureront la Fête par un défilé dans les rues le 2 juillet, ni tous les autres groupes annoncés (cf. programme). Innovations cette année : en plus du cross, du tennis, du basket, des spectacles pour enfants, du débat, de l'exposition de photos... une dictée et un concours de gâteaux. Si vous voulez plus de précisions, ou vous inscrire à une activité, ou venir nous donner un coup de main, contactez-nous à la Salle St Bruno (Tél. : 42 62 11 13).

S O M M A I R E

• ÉDITO	p. 2	• Écoles :	
• Réunion :		UNE NOUVELLE ÉCOLE DÈS LA RENTRÉE	p. 13
APRÈS LA DERNIÈRE C.L.I. :		• Animation :	
<i>Commerces, locaux de réunion,</i>		GOUTTE D'OR CARRÉ D'ART 1994	p. 14
<i>transfert de la PMI, Complexe culturel,...</i>	p. 3	• Histoire du quartier :	
• Projet :		LOTISSEMENT SUEZ-PANAMA	p. 16
Emile-Duployé : L'ATTENTE DU PROJET	p. 5	• Associations :	
• Police :		PILIER D'ANGLE CONTRE L'EXCLUSION	p. 18
RENCONTRE avec la HIÉRARCHIE du 18ème	p. 6	• IMAGES DU QUARTIER	p. 20
• Rénovation :			
RÉINSTALLATION DE LA MOSQUÉE	p. 8		
• COURRIER DES LECTEURS	p. 9		
• ÉCHOS	p. 10		
• Découverte :			
NOUS, L'INFANTRIE SOCIALE	p. 11		
• La parole à... EGO :			
LA SERINGUE, UN OUTIL DE PRÉVENTION	p. 12		

Ce numéro comporte un encart central numéroté de I à IV :
"Questionnaire sur le cadre de vie à renvoyer."

Est aussi inclus dans ce numéro un supplément :
"Le Programme de la Goutte d'Or en Fête 1994"

Échos de la Commission Locale Interpartenaires (C.L.I.) du 20 juin

Point de départ et d'aboutissement de la concertation et du Développement Social du Quartier (DSQ), une C.L.I. est l'un des moments clés pour la mise en œuvre de nombreux projets. Coup d'accélérateur bienvenu qui a lieu 2 fois par an. Voici quelques échos de la dernière C.L.I. qui s'est tenue le 20 juin.

Une C.L.I. (Commission Locale Interpartenaires du D.S.Q.), cela se prépare longtemps à l'avance. Dès que la date en est fixée, les directions de la Ville ou de l'Etat cherchent à connaître le plus vite possible les sujets que les associations comptent aborder.

C'est alors que commencent de multiples rencontres, contacts, réunions, entretiens, téléphones, fax, etc... pour bien préparer les dossiers. En effet, tout le monde sait qu'un dossier mal ficelé ou mal traité fera très mauvaise impression lors de la réunion de la Commission, et ce devant près de 100 personnes (élus, représentants de l'Etat et de la Police, Directions de la Ville, FAS, CPAM, Pacte, etc...).

Du côté associatif, c'est pareil : nous savons que nous aurons peu de temps et qu'il sera nécessaire de bien déblayer le terrain, situer exactement - et de façon concise - l'enjeu de tel ou tel problème, et ne rien oublier d'essentiel, tout en laissant de côté des dossiers qui peuvent être traités ailleurs.

Ce 20 juin, le temps était compté. Heureusement, un certain nombre de questions mises à l'ordre du jour par les associations avaient pu être étudiées dans des rencontres préparatoires. Ainsi en ce qui concerne le relogement des familles intoxiquées par le plomb (une nouvelle liste de 15 familles a été transmise à la Ville et à la Préfecture). De même pour les problèmes de Police (cf. page 6) ou les solutions à mettre

en œuvre pour le relogement des personnes isolées habitant les hôtels meublés à démolir ou enfin la nouvelle politique de l'OPAC en ce qui concerne les commerces (cf. page 4).

Après une présentation par le Directeur Général de l'OPAC de l'état d'avancement de l'opération de Rénovation, différents débats se sont engagés, entre autres :

Le Centre de Santé

Alors que depuis toujours il était prévu d'installer dans le futur Centre de Santé de la rue Cavé le Dispensaire Médico-psychologique de la rue Binet (où sont traités de nombreux enfants du quartier), on apprend que le Directeur de la DASES a décidé de modifier ce programme élaboré en concertation pour y installer le C.A.P.P. de la rue Château-Landon. Problème très technique - direz-vous - sur lequel on devrait ne rien avoir à dire. Et bien si ! Car, cela fait longtemps qu'avec des médecins du quartier et du personnel de santé scolaire nous avons réfléchi à ce problème, et nous faisons part de notre désaccord. Alain Juppé demande alors au Directeur de la DASES de reprendre la concertation avec les associations pour arriver à se mettre d'accord (réunion prévue le 13 juillet).

PMI et halte-garderie Pirouette

Du fait du départ des sœurs du 50 rue Stephenson, il fallait que ces deux structures soient rapidement réinstallées. Ce devrait se faire d'ici décembre 94 dans les locaux commerciaux du 7 rue des Islettes. L'accord entre l'OPAC et la DASES est quasi signé.

Locaux Collectifs Résidentiels

Là, visiblement, les différents partenaires n'étaient pas sur la même longueur d'ondes. Résultat : cette discussion devra être reprise et aboutira certainement à la mise à disposition de salles de réunion prioritairement pour les locataires de l'OPAC et, dans des conditions à définir, pour les autres habitants ou associations du quartier.

Le complexe culturel

La concertation avec les jeunes et les associations sur les possibilités d'utilisation de cet équipement rue Fleury se tiendra en septembre. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

D'autres questions ont été évoquées (station Barbès, bâtiment B du 48 Goutte d'Or, sectorisation de la crèche des Islettes, et locaux scolaires - cf. page 13).

Pour le reste, on attendra la prochaine C.L.I. ...

IMPRESSIONS D'UN PETIT NOUVEAU :

MA PREMIÈRE C.L.I.

Sur le chemin qui nous menait à la C.L.I., je sifflotais amusé "C'est ma première surprise-partie..." Car, la C.L.I., c'est bien cela pour tout ce que la Goutte d'Or compte de militants associatifs : le grand raout obligé, la garden-party de l'Elysée, les petits-fours en moins. Une cérémonie initiatique où Monsieur le Ministre Juppé officie en grand-prêtre. Soyons francs : que serait la C.L.I. sans lui ? Menant son affaire à grand train, il tranche, sermonne, décoche des flèches, remonte des bretelles, renvoie la cohorte des administratifs à leurs statistiques ou encourage le dialogue.

On est bien peu de choses en somme : toutes ces réunions préparatoires, ces tonnes de circulaires, ces bruissements de couloir, pour une petite heure aérienne et théâtrale, pour cet instant suspendu où Alain Juppé, entouré du Maire et d'autres élus du 18ème, arbitre et rend la sentence sous les lambris de l'Hôtel de Ville.

Mais, on aurait tort de railler le cérémonial ; aussi étrange que cela puisse paraître, c'est bien par et pour ce moment que les choses avancent. Qu'importe si le profane ouvre des yeux ronds et quitte l'Hôtel de Ville avec un goût d'inachevé dans la bouche : dans six mois, c'est la prochaine !

Autres dossiers en cours

SECTEUR DE RÉNOVATION (OPAC) : DU NOUVEAU POUR LES COMMERCES

Après de multiples discussions, l'OPAC a pris un certain nombre de décisions qui devraient permettre de voir enfin des commerces s'installer dans le secteur de Rénovation.

Deux décisions importantes ont été prises :

1. la baisse du loyer initial, avec montée progressive sur 3 ans. En effet, le montant du loyer demandé était jusqu'à présent très dissuasif, d'autant plus qu'il n'est pas facile de faire vivre un commerce dans des rues pleines de travaux. Ainsi, par exemple, pour des locaux situés rue de la Goutte d'Or, le loyer annuel demandé est maintenant de 800 le m², puis 1000 F la 2ème année et 1200 F la 3ème année.

2. un responsable commercial sera présent tous les après-midi (de 14 à 17 h) à l'Antenne du 33 rue de la Charbonnière pour accueillir tous les commerçants cherchant à s'installer : il s'agit de Monsieur Absi.

L'OPAC cherche à faire installer une pharmacie au 25 rue de Chartres et un marchand de journaux. Mais, cela reste difficile du fait des autorisations à obtenir pour le transfert d'une pharmacie à Paris et du fait de la nouvelle politique des N.M.P.P. qui privilégient les kiosques et ne souhaitent plus distribuer à de nouveaux marchands de journaux dans les quartiers.

L'association insiste à nouveau pour que l'on donne priorité à l'installation de commerces de proximité, et notamment que l'on traite avec une particulière attention les zones suivantes : la rue Boris Vian et les commerces riverains du futur complexe culturel (Bd de la Chapelle et rue de la Charbonnière), les deux pointes (angle Goutte d'Or - Chartres et Goutte d'Or - Charbonnière), l'environnement de l'école maternelle, de la crèche et de la poste (44 à 48 et 53 à 61 Goutte d'Or et rue des Isles).

De même, elle demande que l'on n'installe pas de nouveaux grossistes ni de vendeurs de cassettes à l'intérieur du quartier, pour éviter la création de nuisances supplémentaires. Enfin, elle souhaite que le bail précise de façon très claire les droits et obligations du commerçant, notamment en ce qui concerne les règles de propreté, d'étals, d'hygiène, etc...

Il semble que sur ces différents points, un consensus soit en train de se dégager avec l'Aménageur (l'OPAC).

De même, des mesures nouvelles ont été prises pour les parkings (tarifs dégressifs en fonction du niveau). Elles devraient bientôt être rendues publiques.

RELOGEMENT PAR LA PRÉFECTURE

La Préfecture de Paris avait décidé de ne plus traiter les demandes de logement des Parisiens travaillant en banlieue. A chaque fois qu'un dossier leur était signalé, ils répondaient que la famille devait s'adresser à la Préfecture du Département du lieu de travail.

Or, tout le monde sait bien que ni les Préfectures des départements de banlieue, et encore moins les communes, n'acceptent les dossiers des personnes qui n'y habitent pas.

Nous avons protesté auprès du Préfet, et Alain Juppé, saisi par nous, est aussi monté au créneau.

L'affaire est remontée jusqu'au Préfet de Région.

On nous a affirmé que dorénavant, les Préfectures des départements de banlieue avaient reçu pour consignes d'accepter de traiter ces dossiers des Parisiens.

On verra si cela est vérifié, sinon, le Préfet de Paris s'est engagé à ré-intervenir.

Autre sujet concernant la Préfecture. Cet organisme important, représentant l'Etat, n'a plus, depuis plusieurs mois de chargé de mission responsable de la Politique de la Ville. Cela fait cruellement défaut et a pour conséquence que certains dossiers concernant l'Etat ne sont pas traités comme il serait nécessaire.

Si Madame Enguile, qui tenait auparavant cette fonction, n'avait pas été là, la rénovation de la Station Barbès n'aurait jamais vu le jour... où alors dans des dizaines d'années.

A notre demande, le Préfet a annoncé que ce poste serait à nouveau attribué à l'automne prochain.

CONCERTATION «CHÂTEAU-ROUGE» NOUVELLE RÉUNION ORGANISÉE PAR LA SOPAREMA LE 12 JUILLET

La rapidité avec laquelle s'est passée la réunion de la C.L.I. n'a pas permis de faire le point sur l'étude-concertation menée par la SOPAREMA sur le secteur «Château-Rouge».

Peu importe, puisque la recherche n'est pas arrivée à terme et que la concertation se poursuit.

Deux réunions se sont déjà tenues avec les associations.

La prochaine réunion vient d'être fixée par la SOPAREMA pour le

MARDI 12 JUILLET à 19 heures
à la SALLE St-BRUNO

Bien sûr, toutes les associations qui se sentent concernées sont invitées à y participer. Les habitants qui le souhaitent peuvent aussi venir. C'est le meilleur moyen pour tous d'être complètement informés et de pouvoir faire entendre sa voix ou d'obtenir des éclaircissements ou des précisions sur différents points.

Nous rendrons compte de l'état d'avancement de cette étude-concertation dans le numéro de rentrée de "Paris Goutte d'Or". D'ici là, n'oubliez pas de remplir le questionnaire au centre de ce journal et de nous le renvoyer !

**POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT
INFORMÉ**

ABONNEZ-VOUS !

En plus du trimestriel "Paris-Goutte d'Or", vous recevrez chaque mois "La Lettre de PGO" :
4 pages de nouvelles fraîches !

Bulletin d'abonnement page 19

Secteur Émile-Duployé : l'attente du projet

Tout un secteur en préemption est en train de se dégrader. Il serait temps que le Rectorat et la Région définissent rapidement le projet du lycée pour que l'on ne s'enlise pas et que les relogements puissent s'accélérer...

Voilà plusieurs années que la Ville a voté une Déclaration de Préemption Urbaine Renforcée (DPUR) sur le secteur Émile-Duployé dans le but d'y construire par la suite un lycée.

On verra d'ailleurs sur le plan ci-dessous l'emprise exacte retenue pour le futur projet (en grisé).

De la préemption renforcée...

Depuis, un certain nombre de lots de copropriété ont été préemptés par la Ville de Paris ou achetés à l'amiable, permettant — en principe — le relogement des occupants de bonne foi, ce qui était le cas général.

Malheureusement, le dossier s'enlise quelque peu aujourd'hui. Par le système de la préemption, la Ville ne pourra plus progresser



rapidement. Il n'est pas sain qu'un secteur si important reste longtemps dans une telle situation.

D'abord, parce que les habitants restants voient peu à peu, et de plus en plus rapidement, leur environnement se dégrader. De plus, des appartements abandonnés et mal surveillés peuvent être facilement squattés, ce qui s'est passé récemment rue Émile-Duployé.

... à l'expropriation.

Pourquoi la Ville ne lance pas l'expropriation en faisant une Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.), ce qui permettrait de sortir de cette période néfaste d'attentisme ?

La raison en est simple : pour lancer une D.U.P., il faut savoir exactement quel est le projet qui doit prendre la place des bâtiments expropriés et en justifier l'utilité publique.

Or, là-dessus, il semble que l'on n'ait guère avancé. Rappelons que cela relève de la responsabilité commune du Rectorat (qui définit les besoins pédagogiques) et de la Région (qui construit les lycées).

Pour quel projet ?

Va-t-on y construire un lycée seul ? un lycée avec un collège ? un lycée et quelques logements ?

Va-t-on tenir compte des demandes faites par l'association APSGO (y mettre quelques filières d'excellence qui permettraient de désenclaver le quartier) ?

Il nous a été annoncé qu'une réunion devait se tenir rapidement à ce sujet. Cela urge, car il est en train de se constituer dans ce secteur comme un abcès de fixation, et la vie de ses habitants devient de plus en plus difficile.



Rencontre avec la hiérarchie policière du 18ème

Enfin : la réunion entre les associations et les responsables de la police du 18ème a eu lieu, en présence d'un membre du Cabinet du Préfet de Police et sous la présidence d'un élu du 18ème.

Un bon déballage et — espérons-le — des pistes pour l'avenir...

La Commission "Police et sécurité" du D.S.Q. (Développement Social du Quartier) a enfin été mise en place le 9 juin dernier. Y participaient, sous la présidence de Monsieur Debrion, 1er adjoint au Maire du 18ème, outre les représentants d'associations, Madame Colin, du Cabinet du Préfet de Police, le Contrôleur Général Mure (chef du 2ème district - sécurité publique), le Commissaire Bosca (responsable du 18ème - sécurité publique) et le Commissaire Parent (responsable du 2ème District de Police Judiciaire). A noter que nous attendions cette réunion depuis le 25 octobre dernier, jour où Alain Juppé avait demandé à la Préfecture de Police de constituer cette Commission.

Cette première rencontre a permis de faire le point sur de nombreuses questions et de dessiner des pistes pour prolonger la concertation. Les responsables de la police ont d'abord fait le point sur leur action, puis les associations ont exprimé leurs préoccupations, ce qui a donné lieu à un débat utile et direct. En voici les principaux points :

ILOTAGE RENFORCÉ

L'ilotage, non seulement n'est pas abandonné, mais il devrait être renforcé, avec une implication plus importante de la hiérarchie policière. A cet effet, une brigadier a été nommé responsable de l'ilotage de la Goutte d'Or. A mots couverts, nous avons cru comprendre qu'une crise avait réellement eu lieu. Il semble qu'on en soit sorti. Quant à ce que nous disions sur le fait que peu d'habitants ne connaissaient les ilotiers, il semble que nous ayons été entendus. Des contacts devraient être pris rapidement avec la nouvelle responsable. De notre côté, nous attendons ces initiatives avec impatience.

"MARCHÉ AUX VOLEURS"

Notre courrier adressé aux maires, aux députés et aux commissaires du 18ème, du 9ème et du 10ème arrondissements (cf. le texte de cette lettre page de droite) semble avoir été fructueux. En effet, comme nous le demandions, le problème du "marché aux voleurs" sera traité de façon globale, quelque soit l'arrondissement où il sévit. Mission a été confiée pour cela au Commissaire Bosca.

HÔTEL DE POLICE

Des travaux sont en cours pour insonoriser les cellules de garde à vue (qui sont situées sur trois étages). Cependant, aucune solution très satisfaisante ne semble en vue pour le stationnement des gros cars. Quant à l'usage des "deux-tons" et la vitesse excessive de certaines voitures de police (sans parler des rues prises en sens interdit), les responsables le déplorent. Nous avons à nouveau insisté pour qu'une concertation efficace s'établisse pour réaménager le plan de circulation (cf. PGO n° 30). Des propositions ont aussi été faites pour que la Préfecture de Police prenne contact avec l'OPAC pour réserver des places dans le futur parking qui fera face à l'Hôtel de Police (ne serait-ce que pour les voitures privées des policiers).

NUISANCES DIVERSES

Parmi les préoccupations majeures des responsables policiers, il faut citer, en plus des problèmes déjà évoqués, les nuisances causées par les rassemblements rue des Poissonniers ou de Panama, par les joueurs de dés ou de bonneteau à l'angle Caplat-Charbonnière et par certains débits de boissons. Nous avons à notre tour insisté sur les nuisances sonores causées par les vendeurs de cassettes. Un nouvel effort devrait être fait sur ce point.

MARCHÉ BARBÉS

Nous avons aussi posé le problème de la dégradation progressive des conditions d'accès au marché sous le métro aérien. Là aussi, ce fait fut reconnu. La Ville et la Police viennent d'ailleurs de prendre un certain nombre de mesures sur le marché du Bd Ornano. Elles se proposent de faire de même dans les mois à venir sur ce marché du Bd de la Chapelle (respect des emplacements, des horaires, etc...).

OPÉRATIONS "COUP DE POING"

Un long débat s'est engagé sur l'utilité des "opérations coup de poing" (qu'on appelle maintenant "opérations de sécurisation" !). Il semble d'ailleurs que sur point les avis des responsables de la Police n'étaient pas unanimes. Nous avons fait valoir les conséquences négatives que

pouvaient avoir de telles opérations, notamment sur les jeunes du quartier qui se font parfois contrôler plusieurs fois, et pas toujours de façon correcte. Doit-on s'étonner si cela génère une agressivité vis-à-vis de la police en général ? Jusqu'à présent, les relations entre policiers et jeunes du quartier étaient relativement correctes. Ne risque-t-on pas de briser cet équilibre et d'aboutir à des situations du genre de celles qui se produisent dans certains quartiers de banlieue ?

POLICE ET JEUNES

De même, plusieurs associations sont intervenues pour critiquer la violence avec laquelle se passent trop de contrôles policiers, notamment vis-à-vis des jeunes du quartier. Cela est d'autant plus paradoxal que les trois commissaires ont reconnu que les problèmes dans le quartier sont créés à une grosse majorité par des individus extérieurs à la Goutte d'Or qui viennent y commettre différents délits (revente d'objets volés, trafic de drogue, etc...). Il y a d'ailleurs moins de plaintes déposées à la Goutte d'Or que dans le quartier de Clignancourt. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que tous les habitants du quartier soient irréprochables... Mais, il ne faut pas se tromper de cible ! Un dialogue renouvelé avec les autorités policières et une meilleure concertation avec les îlotiers devraient permettre d'améliorer la situation... Et pourquoi pas, un débat entre les jeunes et les policiers ?

TRAFIC DE DROGUE

Question épineuse : tout le monde sait bien que le trafic de drogue est très dur à combattre. Les responsables de la Police notent une amélioration certaine autour des rues Myrha et Léon, le trafic s'étant reporté vers la rue d'Aubervilliers. De notre côté, nous avons cependant signalé la reprise importante du deal à l'angle Chartres/Charbonnière et au début de la rue des Islettes.

A SUIVRE...

Divers autres problèmes furent abordés. Il a été notamment prévu de se revoir pour réfléchir à l'organisation pour l'an prochain des commerces de galettes et de gâteaux durant le Ramadhan. De même, la Préfecture de Police nous a confirmé sa participation au groupe de travail qui devrait finaliser le document rédigé par PGO ("Goutte d'Or - Château-Rouge : Commerçants et habitants, ensemble améliorons notre cadre de vie") qui devrait être diffusé à la rentrée dans le quartier, accompagné de campagnes des différents services concernés par la propreté, l'hygiène, les nuisances, les étals, etc...

Un bon tour d'horizon a été fait durant cette réunion. Gageons que cela sera suivi d'effets, et que peu à peu, au fur et à mesure des rencontres, un progrès sensible verra le jour dans le quartier, et cela, sans de trop longs mois d'attente !

LETTRE aux MAIRES et aux DÉPUTÉS des 18ème, 9ème et 10ème arrondissements et aux Commissaires de ces trois arrondissements

Lors de la dernière réunion du Comité Consultatif des Citoyens de la Goutte d'Or - réunissant des policiers syndiqués au SGP-FASP, des associations et des habitants du quartier et de sa périphérie - la délicate question du "marché aux voleurs" a été une nouvelle fois soulevée ; elle reste un sujet de vive inquiétude.

En effet, loin d'être en régression, le marché au voleurs tend à se développer et à investir de nouveaux lieux sur les 9ème, 10ème et 18ème arrondissements. Son existence au sein de notre quartier, et plus généralement autour du carrefour Barbès-Rochechouart pose un certain nombre de problèmes :

- c'est tout d'abord un lieu de trafics, ce qui suffit à le rendre indésirable. Outre la revente d'objets volés et/ou de faibles valeur, s'y épanouissent la vente de produits de contrefaçon (bijoux, parfums, habits), et le trafic de divers autres objets de valeur.

- mais cela en fait aussi un lieu d'intense rassemblement humain, souvent agressif, qui gêne la circulation piétonne et automobile, et rend parfois particulièrement difficile l'accès aux portes d'immeubles. Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause la liberté de chacun de circuler sur la voie publique : c'est un principe intangible. Mais de rappeler que la liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui. Or, pour de nombreux riverains, mais aussi pour les usagers du métro Barbès-Rochechouart, il devient difficile et parfois insupportable de rentrer chez soi ou de circuler.

Face à cette légitime préoccupation, seule une action coordonnée sur les 3 arrondissements concernés peut permettre de rétablir un équilibre actuellement disparu. Les habitants et les policiers du quartier ne sentent pas de réelle volonté de traiter ce problème, si ce n'est en le repoussant sur l'arrondissement voisin. Cet état de fait n'est pas acceptable.

Alors que le quartier de la Goutte d'Or se rénove sous l'impulsion de la Ville, qu'un bureau de poste va ouvrir rue des Islettes, que la station RATP Barbès est en pleine reconfiguration, qu'un projet semble prendre corps pour redonner son lustre perdu à l'ancien cinéma "Le Louxor" et que de nombreux efforts sont réalisés par de multiples partenaires pour améliorer "l'image de marque" de ce quartier, il nous semble important que ce problème soit sérieusement pris en compte, dans le respect des libertés et des droits de chacun.

Parce que nous nous sentons aujourd'hui impuissants face à des maux qui nous dépassent et incapables de mobiliser ceux qui ont le pouvoir de les résorber, nous en appelons aux élus - maires et députés - des arrondissements concernés. Certes, nous savons que vous n'avez pas la responsabilité directe du maintien de l'ordre, mais vous ne pouvez qu'être attentifs à un phénomène qui compromet le calme et l'équilibre du quartier où vivent vos administrés.

Nous vous demandons donc de vous concerter avec vos collègues des autres arrondissements ou circonscriptions, au-delà des divergences politiques, pour qu'une démarche commune soit faite auprès des responsables de la Sécurité Publique.

Dans cette attente, ...

Associations signataires :

ACCUEIL GOUTTE D'OR - ADOS - AIDDA - ARBRE BLEU
CARREFOUR BARBÈS - ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR
GOUTTE D'ART - LOISIRS ANIMATION GOUTTE D'OR (LAGO)
PIROUETTE - PARIS-GOUTTE D'OR
SAINT-BERNARD DE LA GOUTTE D'OR

Réinstallation de la mosquée de la rue Polonceau

Réinstaller une mosquée, est-ce de la responsabilité de la collectivité publique ? Oui, dans certaines conditions... et c'est le cas pour celle de la rue Polonceau. Mais pas n'importe comment ni n'importe où ! La réflexion lancée a donné des résultats et abouti à des décisions avalisées par les élus...

Dès l'origine de la Rénovation, la réinstallation d'un lieu de culte dans le plan d'aménagement était prévue. L'endroit choisi qui figurait sur les plans était même défini. Il s'agissait d'une parcelle en retrait sur la gauche de la placette des Islettes qui vient d'être réalisée. Et puis, plus rien. Le projet était peu à peu oublié, ce qui n'était pas sain car la mosquée (ne parlons plus de "lieu de culte" indifférencié) de la rue Polonceau devait être réinstallée, et ce, pour deux raisons majeures :

- d'abord pour des raisons légales, à savoir les textes qui régissent l'expropriation pour utilité publique. Il s'agit donc bien d'une obligation pour la Ville soit d'indemniser les propriétaires des locaux de la mosquée, soit de les réinstaller.

- ensuite pour des raisons pratiques : l'indemnisation sans réinstallation officielle aurait eu pour conséquence quasi inéluctable la création d'une nouvelle mosquée dans des conditions non-satisfaisantes pour tous, à savoir, dans des locaux non adaptés et cela aurait été à nouveau source de nuisances pour le voisinage.

En effet, nul ne peut dire — et surtout pas les riverains immédiats de la mosquée de la rue Polonceau — que la situation actuelle était idéale, tant pour les pratiquants qui s'entassaient dans des lieux peu adaptés, ne respectant pas les règles élémentaires de sécurité, que pour les riverains qui voyaient leur rue bouchée les vendredis et jours de fête et avaient de temps à autre droit à la sonorisation de leur environnement, parfois même à des heures matutinales...

Conscients de tous ces éléments, l'association est intervenue à plusieurs reprises pour que l'on prévienne le plus tôt possible l'emplacement définitif de la mosquée : en effet, il nous semblait important qu'une réflexion s'engage qui permette de trouver l'endroit le plus favorable permettant aux musulmans qui le souhaitent de pratiquer dignement leur culte tout en n'empiétant pas sur la vie des riverains de la mosquée.

Il s'agissait de trouver une parcelle suffisamment grande pour accueillir ce lieu de culte, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire de tolérer une extension sur la voie publique (comme c'est le cas actuellement). De plus, il fallait que l'environnement se prête sans difficultés

aux allées et venues des centaines de personnes qui fréquentent le lieu (un raisonnement identique aurait été nécessaire pour tout autre lieu public accueillant une foule nombreuse).

Après plusieurs propositions, un consensus s'est manifesté quant à l'implantation de cette mosquée sur la parcelle sise au 94, 96 et 98 Bd de la Chapelle/33, 35 et 37 rue de la Charbonnière.

Un relogement provisoire 56 Bd de la Chapelle

En effet, cette parcelle est suffisamment grande pour intégrer en rez-de-chaussée et sous-sol (sur deux niveaux) la mosquée. De plus, elle présente l'intérêt de pouvoir séparer nettement l'entrée de la mosquée (Bd de la Chapelle) de l'entrée des appartements construits au-dessus (rue de la Charbonnière).

D'autre part, le trottoir du Bd de la Chapelle est plus large que les trottoirs de l'intérieur du quartier, et d'autres cheminements existent, notamment sous le métro aérien. Quant au niveau sonore ambiant du Boulevard, il est déjà relativement important, du fait de la circulation automobile et du passage du métro, ce qui permettra une meilleure absorption des bruits de la foule.

Bien sûr, tout cela devra s'accompagner d'un cahier des charges bien précis fixé par la Ville à l'attributaire des lieux (qui ? l'Islam en France n'ayant pas de structures représentatives faisant l'objet d'un consensus...).

En attendant cette installation, comme la Préfecture de Police désire, pour des raisons de sécurité, que la mosquée actuelle soit fermée, un relogement provisoire a été prévu dans un des niveaux du Parking sis sous le 56 Bd de la Chapelle, avec entrée (séparée de l'immeuble) par l'ancien Centre d'Information de l'OPAC.

Ces solutions dont la mise en œuvre vient d'être décidée, nous semblent les plus conformes aux intérêts du quartier et de toute sa population (quelque soit leur religion et leur pratique). L'enjeu dépasse d'ailleurs les limites de notre quartier, puisqu'il s'agit de contribuer à l'émergence d'un Islam français, bien intégré dans les règles de la République, sans passe-droit mais avec la possibilité d'y prendre place dans le respect de tous.

On écrit souvent à "Paris-Goutte d'Or".

A partir de maintenant, nous publierons régulièrement des extraits des lettres les plus significatives. Ce trimestre : deux sujets. Le Square Léon et la place des grossistes.

N.B. : les propos rapportés ici engagent leurs auteurs et non l'association.

Des animateurs pour le Square Léon

Je fréquente quotidiennement le Square Léon avec ma fille. C'est vraiment tout à fait utile et agréable d'avoir dans le quartier un espace de cette taille, bien conçu et réservé aux enfants et à ceux qui veulent se détendre et se retrouver. Il faudrait certainement peu de choses pour qu'on y soit bien. Mais...

- Il m'est arrivé plusieurs fois d'aller au bac à sable (qui est beaucoup plus propre qu'il y a un an) le dimanche matin et de commencer ma visite par ramasser plusieurs bouteilles cassées à l'endroit où jouent les petits.

- Il m'est arrivé aussi de surprendre — toujours le dimanche matin — des propriétaires de chiens laissant gambader leur animal dans le même bac à sable et d'y retrouver après les traces de leur passage.

- Il m'est arrivé également de devoir quitter ce même bac à sable car le jet de pétards de gros calibre à moins d'un mètre des petits présentait quelque danger.

J'ai à chaque fois essayé de dialoguer avec les jeunes enfants qui détériorent arbres et clôtures et jouent violemment dans cet espace où les plus petits doivent pouvoir être tranquilles.

Je suis attachée à ce quartier et nous y passerons encore du temps, je pense. Ma fille y grandira, y va à la crèche et ira à l'école. Nous aimons profiter du Square mais ce n'est pas toujours un moment de détente.

Je ne sais pas si certaines associations du quartier se sont penchées sur ces problèmes. Les gardiens semblent toujours exaspérés d'être de garde chez nous et je doute qu'ils puissent favoriser un climat plus agréable pour tous. Ne serait-il pas possible d'envisager des "animateurs" issus du quartier, qui pourraient eux, par le dialogue et sans être perçus comme des "flics" aider les jeunes ados à comprendre où sont les limites pour que chacun puisse profiter de ce lieu.

Ce pourrait être un travail pour des jeunes, un moyen d'insertion et une passerelle entre petits et grands.

Ma proposition est peut-être très naïve... il y a des problèmes de financement, etc. Mais... je ne dois pas être la seule mère du quartier à trouver quelquefois difficile de continuer à fréquenter le Square Léon.

Béatrice P. - rue de la Goutte d'Or

Voilà plusieurs années que les associations avaient demandé la mise en place d'animateurs dans le Square Léon. La première réponse apportée par une des Directions de la Ville (Direction Générale à la Prévention et à la Protection) n'a malheureusement pas correspondu aux demandes formulées. Il a été créé (près du kiosque) une Antenne Jeunesse Information tenue aujourd'hui par deux personnes (dont un appelé). Cette structure vise les jeunes et non les enfants (ce que nous avions demandé).

D'autres projets sont en cours : entre autre, des gardiens volontaires ont suivi une formation BAFA (Brevet d'Animateur) et devraient mieux prendre en charge les différents problèmes soulevés par cette lettre.

Trop de grossistes !

J'ai grandi sur le quartier à l'angle de la rue Stephenson et de la rue de Jessaint. D'après mes souvenirs, le bruit a toujours fait partie de notre environnement. Notre immeuble s'élève face à la Gare du Nord ; sur la droite : le métro aérien. Ceci était ainsi avant notre arrivée : nous nous étions adaptés. Ce sont les autres qui, à l'occasion d'une visite, nous rappelaient cette réalité. Jusqu'à ce jeune membre de ma famille, sourd profond, qui me surprit en me demandant ce qui faisait ainsi vibrer le sol.

Au fil des ans, le quartier a subi des transformations et notamment l'extension des commerces qui envahissent à présent la rue Stephenson. Il est difficile de présenter les choses autrement car cette présence occasionne en permanence tout un cortège de nuisances (dégradation des espaces publics, invasion des trottoirs, klaxons, embouteillages, allées et venues des camions qui déchargent,...), et cela, du matin au soir.

Aujourd'hui, nous avons un petit garçon âgé de 4 mois. Je doute que son sommeil soit des meilleurs. Le sortir en poussette relève de l'exploit, bien souvent, car entre les commerçants qui déchargent leurs camions à moitié stationnés sur les trottoirs, les véhicules des clients qui, faute d'espace et afin de charger leurs kilos de marchandises, s'installent n'importe où (carrefour, double file, trottoir,...). RAS LE BOL !

- trop de commerçants. Le quartier est saturé, inadapté (les rues sont trop étroites...). On ne peut pas regrouper tant de commerces et prétendre offrir un environnement convenable aux habitants de ce quartier.

- L'Hôtel de Police, à mon avis, relève d'une énorme farce. Depuis son installation, il dérange plus qu'il ne répond aux besoins de ce quartier.

- Déplaçons en un lieu adapté (c'est-à-dire spacieux et éloigné des habitations) les magasins et dépôts (grossistes en tous genres) qui ne peuvent exercer dans de bonnes conditions sans nuire aux habitants du quartier.

- Limitons certains jours, le week-end par exemple, l'accès au quartier en véhicule. Je défie quiconque de faire une grasse matinée un week-end.

- Pour finir, il serait largement souhaitable que des solutions soient envisagées au carrefour Jessaint-Stephenson : création d'une autre voie permettant d'accéder au quartier, arrêt des sirènes des véhicules de police qui usent et abusent systématiquement de leur engin, et couverture sonore (du type de celle demandée par les riverains de l'autoroute A1) pour limiter les nuisances sonores occasionnées par les voies ferrées.

Samia S. - rue Stephenson

La situation décrite ici (angle Stephenson/Jessaint), se retrouve aussi ailleurs dans le quartier (rue des Poissonniers, par exemple). L'association est en train de prendre des initiatives en concertation avec les services concernés de la Ville et de l'État pour faire que ces problèmes soient sérieusement pris en compte. On en reparlera. Quant à la couverture des voies ferrées, ce serait l'idéal... mais !!!

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

BUREAU DE POSTE

"PARIS GOUTTE D'OR"

C'est ainsi que sera dénommé le bureau qui devrait ouvrir finalement ses portes placette des Islettes en Septembre 1994. Les réserves concernant le chantier viennent d'être levées et l'embauche du personnel (une dizaine de personnes) devrait avoir lieu maintenant.

Il s'agira d'une annexe de "Paris Clignancourt".

On attend avec impatience cette ouverture, mais surtout de connaître les nouveaux secteurs d'instance. Espérons que ce Bureau desservira essentiellement les rues proches de notre quartier, évitant ainsi aux habitants de perdre beaucoup de temps et d'énergie en se rendant à Ordener ou à Clignancourt.

SALLE ST BRUNO : BILAN 1993

Récemment s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Association de Gestion de la Salle St Bruno. Cette réunion a permis de tirer le bilan de la première année d'activités, à savoir 1993.

Bilan positif si l'on juge d'après les différents secteurs.

Les trois salles ont été utilisées par des associations, des copropriétés, des habitants près de 428 fois dans l'année, accueillant plus de 10.000 personnes. Grâce aux recettes des locations (très bon marché), des travaux d'amélioration de l'acoustique de la grande salle ont pu être exécutés.

L'Interservices de quartier a lancé 12 groupes de travail réunissant 25 services publics et associations, et la réflexion avancée devrait donner naissance à différentes actions précises dans les années à venir.

Enfin, l'Observatoire de la Vie sociale a mis en œuvre, en plus de l'ouverture d'un espace documentaire et d'une revue de presse, 8 études-recherches commanditées par des associations locales, avec le concours de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et de la DASES.

Quant au système paritaire de gestion de cette association (le Conseil d'administration est composé d'un Collège Ville, comprenant des élus et des administratifs, et d'un Collège Associations), il s'est révélé bien fonctionner. D'ailleurs, d'autres structures parisiennes semblent vouloir s'en inspirer...

POINTS DE VENTE

DE "PARIS-GOUTTE D'OR" :

- Kiosque Château-Rouge
- Journaux du 35 Stephenson
- Journaux du 45 Myrha
- Photographe du 32 Poissonniers
- Boulangerie du Franprix (Goutte d'Or)
- Restaurant du 52 Goutte d'Or
- Pharmacie du 2 rue Léon

AGRANDISSEMENT DU LOCAL JEUNES

Les travaux d'agrandissement du Local Jeunes (sis sous les arcades, au n° 6 de la rue de la Goutte d'Or) sont quasiment finis.

L'association LAGO, qui gère ce local, et les jeunes qui le fréquentent vont disposer d'un espace plus conforme à leurs besoins, puisque la surface utile va plus que doubler.

Quant au concert organisé le 21 juin (Fête de la Musique) par l'association LAGO, ce fut un véritable succès d'affluence et une grande réussite. Ce spectacle a été entièrement monté et organisé par des Jeunes du quartier dans le cadre d'un CITE ROCK, initiative soutenue par le Réseau Printemps (de Bourges). La Ville, la Préfecture, EDF-GDF et la S.C.I.C. ont apporté leurs concours financiers. Compte-tenu de nos délais de bouclage (22 juin au matin), il nous est malheureusement impossible d'en dire plus. En tout cas, félicitations à tous !

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Que pensez-vous...

- ... de l'aménagement de votre rue ?
- ... de la circulation dans le quartier ?
- ... de la place faite aux espaces verts ?
- ... de la sécurité des piétons ?
- Quelles nuisances vous incommode ?
- Quelles propositions avez-vous...
- ... pour la rue où vous habitez ?
- ... pour l'ensemble du quartier ?

PRENEZ LA PAROLE EN REMPLISSANT LE QUESTIONNAIRE CI-CONTRE



ET EN LE RENVOYANT À PARIS-GOUTTE D'OR

Le dépouillement de ce questionnaire permettra à l'association de faire entendre la voix des habitants dans les différentes concertations qui fonctionnent actuellement, que ce soit dans le cadre de l'étude menée par la SOPAREMA sur le secteur "Château-Rouge" ou dans des réunions avec la Voirie, les Parcs et Jardins, etc.

D'autres questionnaires sont disponibles Salle St Bruno.

Nous, l'infanterie sociale...

Depuis deux ans, l'armée a envahi la Goutte d'Or. L'armée ? Disons plutôt son bras séculier ; une douzaine de gaillards répartis entre les associations et qui remplissent leurs obligations militaires sous une forme un peu particulière : le Service Ville.

Initié en 1992 par feu le ministre de la Ville, il résulte d'une convention entre le ministère de la Défense et la Délégation interministérielle à la Ville : l'appelé dépend statutairement de l'autorité militaire, mais il effectue ses dix mois de service sur le terrain social, c'est à dire dans un établissement scolaire comme surveillant-animateur, ou dans une association à but social. A la Goutte d'Or, l'écrasante majorité d'entre-eux se trouve dans les associations et quelques-uns dans les deux collèges. D'après nos pointages, Accueil et Promotion, ADOS, AIDDA, ATMF, EGO, Habiter au Quotidien, URACA, la Salle Saint-Bruno et Paris Goutte d'Or ont le (ou les) leur(s), mais aussi le local-accueil du square Léon ou l'association Médiation : une véritable armée, force d'appoint d'associations qui n'auraient pas sinon les moyens de se payer d'authentiques salariés.

Le cadre de la mission d'un service-ville reste relativement large, voire parfois un peu flou, même si, le temps aidant, les choses se précisent. Selon la préfecture, l'appelé doit apporter ses services autour des thèmes suivants : intégration, insertion, chômage, formation, échec scolaire, logement, vie de quartier et prévention de la délinquance. Autant de thèmes qui reprennent les problématiques les plus souvent rencontrées dans des quartiers défavorisés. A la Goutte d'Or, les appelés font du soutien scolaire ou de la documentation, tiennent des permanences logement ou écrivent dans le journal du quartier. Quitte aussi parfois à assurer un travail d'intendance : rédaction de

courriers, photocopies, etc. Un vrai soutien pour les associations, dont la bonne volonté et les ambitions se heurtent souvent à un manque cruel de moyens. Les appelés, eux, ont le temps d'avoir du temps pour approfondir et mettre en œuvre concrètement les grands projets, y compris dans des détails où les responsables associatifs n'ont pas le temps de s'apesantir : un travail de cabinet, en somme. D'ailleurs, à la Préfecture, on ne s'en cache pas : le service-ville est une sorte de subvention indirecte pour le développement associatif.

Une expérience révolutionnaire

Du côté des appelés, le service-ville est tout-bénéfice. Parce que c'est d'abord - pourquoi s'en cacher - un excellent moyen d'échapper aux charmes des villes de garnison, de la vie en caserne et de l'ennui profond du militaire moyen. Le service-ville permet de prendre la tangente à moindres frais, pour une durée de service égale ; c'est ce que d'aucuns appellent la mentalité "objecteur de conscience".

Mais c'est aussi - et surtout ? - l'expérience parfois révolutionnaire d'un autre milieu, d'un autre monde, pour des jeunes le plus souvent encore bien diplômés et de milieu plutôt favorisé. A la clef, une autre vision plus lucide des réalités sociales et un investissement passionnant sur ce qu'on peut appeler le "front social". Car à leur manière, les appelés du service ville forment peut-être une nouvelle infanterie, fantassins d'une armée dont le front n'est plus extérieur, mais intérieur. Armés par l'Etat, ils viennent en renfort du milieu associatif dans une sorte de reconquête interne, de résistance à l'implosion. Les casques bleus des banlieues.

Et si le combat est moins sanglant, il n'est pas forcément moins violent. Les jeunes qui débarquent sans préparation se heurtent parfois violemment à la réalité. Si les vraies déprimés sont rares, le choc ne peut laisser indifférent. Un choc pourtant fréquemment bénéfique : les difficultés d'un quartier comme la Goutte d'Or sont largement compensées par la séduction opérée, les richesses rencontrées. Le service-ville a pu modifier des carrières, des vies, ou tout au moins changer des visions du monde.

Entre la caserne et la Goutte d'Or, les nouveaux fantassins n'ont pas perdu au change.

L'appelé de "Paris-Goutte d'Or"

SERVICE VILLE, MODE D'EMPLOI

Vous - ou vos enfants - allez bientôt effectuer votre service national. Voilà ce qu'il faut savoir si le service ville vous intéresse :

- Quatre mois au plus tard avant votre incorporation, vous devez remplir un acte de volontariat au service ville, accompagné si possible d'un CV et d'une courte lettre de motivation. Cet acte doit être transmis à votre Bureau du Service National.

- Si vous choisissez l'affectation dans un établissement scolaire, vous saurez environ un mois avant votre départ si et où vous êtes affecté. Cette affectation ne peut se faire qu'en septembre, ou éventuellement en novembre

- Si vous choisissez de travailler en quartiers urbains, vous pouvez aussi être affecté "autoritairement" par la Préfecture de votre département. Mais mieux vaut vous entendre préalablement avec un organisme d'accueil, qui devra recueillir l'aval de la Préfecture. Cette demande de pré-affectation doit intervenir au plus tard un mois et demi après votre acte de volontariat.

- Pour tout renseignement, vous pouvez appeler :

- votre Bureau de Service National
- Top-Armées, centre de renseignement militaire au 16. 78 61 65 65
- la Préfecture de Paris, au 49 28 41 21

EGO : La seringue, un outil de prévention efficace contre le SIDA

L'association EGO (Espoir-Goutte d'Or) nous a proposé de publier ce texte présentant l'une des actions qu'elle compte lancer bientôt dans le quartier. Texte qui peut paraître choquant mais qu'il faut lire jusqu'au bout en sachant qu'il s'agit derrière de la vie ou de la mort de nombreux jeunes...

Depuis sa création, l'association Espoir Goutte d'Or regroupe des habitants du quartier ainsi que des professionnels qui agissent ensemble pour prévenir les problèmes liés à l'usage de drogues et accompagner les toxicomanes et leurs familles dans leur quotidien (hébergement, sevrage, aide juridique,...).

Notre pratique nous a permis de constater depuis longtemps que l'usage de drogues engendrait de nombreux risques sociaux :

- en tant qu'acte illicite, il est susceptible de répression (arrestations, emprisonnement, interdiction du territoire...),

- il tend à créer une dynamique d'exclusion sociale (rupture des liens avec la famille, précarisation, travail inaccessible, marginalisation...),

- il multiplie les risques liées aux maladies (hépatites, septicémies, Sida...) et à la mort, notamment par le biais des seringues souillées et des relations sexuelles.

C'est pourquoi EGO a toujours travaillé dans une logique de "réduction des risques" en réalisant une prévention de proximité et en développant avec les acteurs du quartier des actions poursuivant cet objectif. On peut citer en exemple l'opération "pochette pharmacie": 30 690 sachets contenant un message de prévention, un tampon alcoolisé et un préservatif ont été distribués aux pharmaciens du quartier afin que ceux-ci puissent mettre les seringues achetées dans cette pochette conçue pour les usagers de drogues.

Un projet de réduction des risques

Depuis septembre 1993, avec toute l'expérience de ses actions passées, EGO travaille sur un nouveau projet dit de "Réduction des risques", élargissant ainsi ses stratégies d'interventions. Celui-ci a obtenu le soutien financier de l'Agence Française de Lutte contre le Sida. Il s'agit d'identifier, en collaboration avec le réseau sanitaire et associatif du quartier ainsi qu'avec les acteurs concernés (habitants, usagers de drogues...), les actions à mettre en place à la Goutte d'Or pour réduire les risques liés au Sida et à la toxicomanie.

Par exemple : permettre l'accès aux seringues propres, former certains personnels sanitaires sur les questions liées à

la toxicomanie et au Sida, informer les usagers, mettre à leur disposition du matériel stérile...

Un premier travail de diagnostic a été réalisé. Pour ce faire, une enquête auprès des pharmaciens du quartier et des usagers de drogues nous a permis de mettre en évidence certains besoins auxquels nous devons répondre.

Un souci de visibilité et de tolérance

Les pharmaciens nous ont fait part de leur désir de renforcer leur rôle d'agent de santé : l'achat d'une seringue ne doit pas seulement être un acte marchand mais aussi un acte de prévention. Dans ce sens, ils ont été très demandeurs d'une poursuite de l'opération "pochette pharmacie".

De leur côté, les usagers de drogues nous ont fait part de leur difficulté à se procurer des seringues propres en soirée, moment où les pharmacies sont fermées. Une jeune femme nous raconte que, le soir, dans certains lieux de consommation de drogues, les seringues propres sont si difficiles à trouver qu'elles sont l'objet d'un trafic : certains n'hésitent pas à les revendre de 20 à 30 F et même pour ce prix, on n'est pas sûr d'avoir une seringue neuve ou désinfectée.

Par ailleurs, il s'est avéré que les usagers de drogues, sensibles aux messages de prévention, étaient tout à fait capables de modifier leurs conduites à risques et beaucoup regrettaient qu'on ne leur donne pas les moyens suffisants pour le faire.

A partir d'une longue réflexion sur l'ensemble de ces données, EGO a proposé, en partenariat avec les associations du quartier, l'ouverture d'un local d'échange de seringues sur la périphérie de la Goutte d'Or, ouvert en soirée et la nuit (18H00/ 24H00).

Nos principaux objectifs sont :

- de créer un contact avec des populations d'usagers de drogues non connues de l'association et particulièrement marginalisées,

- de faciliter l'accès aux seringues propres et à tout autre matériel de prévention,

- d'être une structure relais, d'accès aux soins et de soutien social à ces populations.

Dans un souci de visibilité et de

tolérance mais aussi d'adhésion de la population du quartier, la distribution et l'échange de seringues se fera sous forme de guichet donnant sur rue.

Par ailleurs, l'équipe responsable du local sera composée de personnes déjà connues sur le quartier par le tissu associatif, les habitants et les commerçants, lesquels seront rencontrés et informés sur l'ensemble du projet.

Dans le but de favoriser une large diffusion du matériel de prévention, cette équipe sera en contact permanent avec les pharmaciens du quartier, à qui elle fournira des kits STERIBOX (comprenant 2 seringues, un filtre, une fiole d'eau stérile et un préservatif) ainsi que de nouvelles pochettes pharmacies. Les livraisons constitueront des moments d'échanges et de réflexions, nécessaires au suivi et à l'évaluation de cette action.

Ce programme d'échange de seringues dans le quartier de la Goutte d'Or est mis en place à titre expérimental. Il sera accompagné d'une évaluation participative. A ce titre, toutes vos réactions et commentaires nous seront utiles ; elles nous aideront à mesurer l'impact de cette action. De notre côté, nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancement du projet.

N'hésitez pas à faire part de vos réactions face à ce projet à l'association EGO (Espoir Goutte d'Or)

11, rue St Luc - 75018 Paris

Tél. : 42 62 55 12

(demander Leïla - ouvert de 10H à 12H30 et de 14H30 à 19H)

ÉCOLES

Une nouvelle école dès la rentrée 1994

Grâce à leur mobilisation, les parents et enseignants du Collectif Goutte d'Or ont obtenu la création d'une nouvelle école autonome, avec tout le nécessaire... sauf la cour. Ce qui était impossible dans les réunions des Commissions "Locaux scolaires" l'est devenu par la pression. Des leçons sont à tirer...

La mobilisation a réussi : une école nouvelle verra le jour dès la rentrée 1994, dans les locaux abandonnés par l'annexe du Lycée Boïnod (rue Pierre-Budin, à côté de l'autre école). Cette école aura un directeur, une salle pour les enseignants, des sanitaires, une cantine, une salle pour le réseau d'aide et un préau. Ne manquera que la cour de récréation.

Lors de la Commission Locale Interpartenaires du DSQ, Alain Juppé, son Président, et Roger Chinaud, le maire du 18ème, ont demandé que la suite du plan de construction soit accélérée, afin que la rentrée 95 soit bien anticipée.

De notre côté, nous souhaitons que la Commission "Locaux Scolaires" se remette rapidement au travail, en intégrant un élu et des représentants des enseignants, afin que tous les points de vue puissent s'y faire entendre. Car plusieurs problèmes ne sont pas résolus : les listes d'attente s'allongent en maternelle et le problème devient crucial dans les collèges. A suivre donc...

Ecole complète.

Les inscriptions ne se font que sur la liste d'attente

1991 : 25 à ce jour
1992 : 20

Aucun enfant né en 1992 ne pourra être accueilli

Texte affiché sur le panneau de la maternelle St Luc :

"Rentrée 94 - École complète - Les inscriptions ne se font que sur la liste d'attente (1991 : 25 à ce jour / 1992 : 20) - Aucun enfant né en 1992 ne pourra être accueilli."

COMMUNIQUÉ

DU COLLECTIF GOUTTE D'OR

Le Collectif parents-enseignants de la Goutte d'Or a occupé, jour et nuit, deux écoles du quartier durant onze jours. Il a appris, lors de la manifestation qui a réuni 700 personnes devant la mairie, jeudi 19 mai, lors du Conseil d'arrondissement, qu'il avait obtenu l'aménagement d'une école autonome au 3, rue Pierre-Budin ; un aménagement qu'il réclamait depuis des mois.

En effet, depuis novembre 1993, date de sa création, le Collectif n'avait cessé d'alerter en vain, les autorités concernées (Rectorat et Ville de Paris) pour savoir quelles mesures celles-ci comptaient prendre face à cette situation catastrophique : une centaine d'enfants de C.P. ne peuvent être accueillis à la rentrée dans les écoles existantes.

Rencontre avec la DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la Ville), manifestations au Rectorat et à l'Hôtel de Ville, grèves des enseignants de l'arrondissement, lettres, présence aux conseils d'établissement, etc... : ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les formes traditionnelles d'action que le Collectif a été contraint de décider l'occupation d'une école.

Cette détermination et cette persévérance ont amené peu à peu les autorités à s'incliner et à satisfaire notre revendication en reconnaissant le bien-fondé. L'adhésion et la participation de la population à ces revendications ont fortement soutenu le mouvement.

Le Collectif Goutte-d'Or, fort de sa victoire, décide de rester mobilisé. Il veillera au respect des engagements pris par la Mairie le 19 mai, lors du Conseil d'arrondissement. Il restera attentif à tous les problèmes de scolarisation qui ne manqueront pas de se poser sur le quartier de la Goutte d'Or.

Il est, par ailleurs, prêt à s'associer aux autres mouvements poursuivant les mêmes objectifs.

Vendredi 20 mai 1994

Goutte d'Or Carré d'Art : l'Art dans la Ville

Du 17 au 20 juin dernier, les artistes de la Goutte d'Or ouvraient leurs ateliers aux promeneurs et amateurs d'art. Un belle manière de conjuguer l'art et la ville, dans un florilège de couleurs.

INSTANTANÉS D'UNE FÊTE

Le week-end de Carré d'Art, c'était la fête des couleurs à la Goutte d'Or. Sous un soleil de plomb, Paris Goutte d'Or a cheminé d'un atelier l'autre et a ramené un joli album d'impressions.

- La fontaine du square Léon, oasis de fraîcheur dans la ville caniculaire. On vient s'y rafraîchir, et s'y éclabousser pour les plus petits. Sous l'œil patient de deux jeunes hommes, des enfants tentent d'apprendre à jongler. Il faut voir leurs yeux attentifs, rivés aux balles multicolores qui dessinent d'imprécises arabesques.

- A la crèche de la Chapelle, la peinture

d'Abla Hamreras est interactive. A côté de chaque tableau, un papier vierge invite le visiteur à donner un titre. Il peut même, avec des peintures et des pinceaux, participer à l'élaboration d'une œuvre collective. Les gens regardent, amusés, peut-être même un peu tentés, mais ils n'osent pas toujours.

- Une petite cour assoupie, rue Myrha. L'atelier ne dépasse pas 15m2 et laisse entrer de toutes parts le soleil. Ça tombe bien, les couleurs vives des toiles de Daniel Verdun éclatent de lumière.

- Le quartier est sillonné de promeneurs, plongés dans le programme de Carré d'Art, cherchant avidement leur chemin, essayant de dégoter l'atelier qui leur aurait échappé.

- Rue Myrha, Emmanuel Fillot compose ses créations à partir de ce qu'il ramasse sur les plages de France et du Monde. Le résultat est léger, aérien... et donne envie de vacances.

- Dans son atelier du 50, rue de la Goutte d'Or, Eric Taïeb est inquiet : il ne sait plus s'il a pensé à protéger l'embouchure du tuyau qui renouvelle l'eau de ses aquariums. Il vaudrait mieux ; sinon, ses minuscules poissons seront aspirés. Il faut dire aussi qu'Eric Taïeb, coordinateur du Carré d'Art, est très sollicité ce week-end.

- Le paradis, au 4, rue Pierre l'Ermite. On ne sait pas trop si les gens viennent pour les puissantes peintures de Gisèle Grammare, ou pour le jardin. Des arbres, de magnifiques rosiers en fleurs, un hamac, une table de jardin ; des gens se sont assis pour souffler un peu et chuchotent pour ne pas troubler la grâce du lieu. Sur la porte, on a écrit : "attention à ne pas laisser sortir les chats". Pour un peu, on croirait percevoir le fantôme de Colette.



Dessin offert gracieusement
par PINTER

• Rue Myrha, encore. Dans la cour de son immeuble, Philippe Rocher, photographe, n'a pas le temps de s'occuper de ses visiteurs. Cinq petits enfants babillent, s'agitent et tournent autour de lui. Il tente de maintenir un semblant de discipline, ou de répondre aux questions insolites ; une petite fille : "et toi, dis, tu es arabe ?"

• La cave de "Médiation" est bien fraîche : un vrai bonheur. Exposées à même le mur, les photos de Patricia Leduc renvoient une image sourdement angoissante de la Goutte d'Or. Des silhouettes floues en marche, des jeux d'ombre, et parfois un regard accroché sur fond de parpaings et de façades murées. Lugubre mais superbe.

• Explosion de couleurs à ADOS, transformée en champ de bataille pour pinceaux. Le calme est revenu ; un peu fatiguée, Laurence Duval, peintre, qui a animé l'atelier de peinture pour enfants s'allume une cigarette sur le pas de la porte. Thème de l'atelier : la Fête de la Goutte d'Or, qui, à en croire les productions enfantines, devrait être cette année encore multicolore.

• Delphine Portier a 23 ans. Souriante dans sa robe d'été à volants, elle reçoit les visiteurs dans son appartement coquet de la rue Stephenson. Mais il y a sa peinture torturée, angoissée, les yeux exorbités et les visages creusés qu'elle fixe sur la toile. Un "nouvel expressionisme" explique-t-elle.

• Un peu excentré, au bout de la rue des Poissonniers (n° 79), Laurence Duval et Pascal, sculpteurs, accueillent avec chaleur dans leur superbe atelier ceux qui ont su s'aventurer vers cette extrémité du Carré... et le déplacement en vaut la chandelle. La vie explose, avec toute sa rudesse, sa poésie et sa douceur dans ces œuvres de terre aux couleurs vives.

• Devant le café du 19, rue Polonceau, rebaptisé pour l'occasion "La Goutte Rouge", une petite fille fait des bulles de savon, qui scintillent dans la lumière de la fin d'après-midi.

Oui, l'art est bien autant dans la rue que dans les ateliers, ce week-end.



Des jongleurs en herbe Square Léon

ERIC TAÏEB :

"L'ESPRIT DE CARRÉ D'ART RESTE A CONSTRUIRE"

Le coordinateur de Goutte d'Or-Carré d'Art, qui conçoit d'étranges aquariums dans son atelier du 50, rue de la Goutte d'Or, revient pour "Paris Goutte d'Or" sur l'esprit de cette manifestation et sur les liens naturels qui unissent l'art et la ville.

L'esprit de Carré d'Art

" Des 40 artistes de la première année, il n'en reste plus que 12. On n'a donc pas le temps de construire un discours philosophique sur ce qu'on fait. Mais il y a un esprit : des artistes se réunissent et construisent une démarche active.

Carré d'Art, ce n'est pas un moment où l'on vend beaucoup. C'est plutôt un temps de rencontres. Mais, qu'est-ce qui fait que des artistes travaillent ensemble, autour de quoi s'établit le lien directeur ? Quand on expose dans une agence BNP, il y a naturellement une unité entre les œuvres exposées, mais est-ce qu'elle ne résulte pas d'un choix subjectif ? En fait, je crois que l'esprit de Carré d'Art reste à construire. "

La Goutte d'Or

" Nous, on essaie de défendre l'image du quartier. Ce qui est formidable, c'est qu'ici, les gens démarrent au quart de tour. Il y a une sorte de consensus associatif et politique."

L'Art et la Ville

" Pour moi, il y a un lien naturel entre l'art et la Ville. Très pompeusement, je dirais que c'est aussi à l'art de venir au secours des institutions. Entre la ville et les artistes, il y a un esprit de civisme. On entraîne les gens à porter un regard différent sur la ville. Pour nous, tout a une solution différente. On a pas le même usage de l'énergie, de l'argent. Je crois au pouvoir libérateur et puissant de l'art.

Et puis on veut aussi donner aux gens une idée plus véritable de l'art : la réalité sociale d'un artiste, c'est de bouffer des nouilles pendant 40 ans pour arriver à un "truc". Le sacrifice humain n'a pas la même valeur. L'art, c'est des petits bouts de ficelle."

Les rues de Suez et de Panama : un original lotissement en «Y»

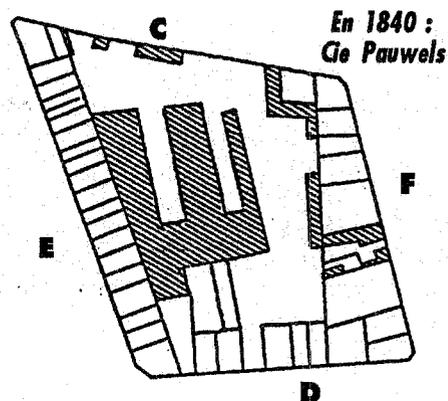
Suite de notre découverte de la constitution du quartier à travers les âges... Aujourd'hui, le travail de Fourquiau pour la création du lotissement Suez-Panama.

C'est à l'Architecte-Promoteur Paul-Casimir FOUQUIAU, né en 1855, qu'on doit notamment deux importants lotissements dans le 18ème : l'un en forme de "X", celui des rues Sûe et Simart en 1880, l'autre en forme de "Y", précisément celui des rues de Panama et de Suez, ouvertes en 1884.

Pour tous les deux, le spéculateur avait en vue la réalisation d'ensembles de logements «à bon marché» pour les classes modestes, et dans ce dernier cas, c'est la forme particulière du terrain qui entraîna le choix en "Y" ou «entonnoir».

UN PEU D'HISTOIRE...

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, le terrain, qui s'étendait entre les rues des Poissonniers (existant depuis 1307) et Léon (ouverte en 1841), n'avait jamais été viabilisé, et était occupé par un ensemble de baraquements d'artisans reliés par des ruelles sur 1,5 hectare.



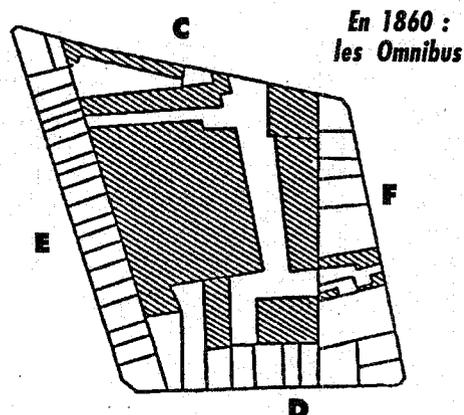
1830 : la Compagnie Pauwels

C'est alors qu'en 1830 s'y installa un industriel haut-en-couleurs, Antoine PAUWELS, qui y créa, après une première carrière consacrée à la promotion du gaz d'éclairage, une fabrique de machines à vapeur, notamment destinées aux bateaux. L'entrée des ateliers fut située rue Léon, sensiblement au même endroit que le début de la rue de Panama actuelle.

Les entreprises de PAUWELS sont prospères, et celui-ci, devenu maire de La Chapelle, fait construire une nouvelle mairie et un groupe scolaire, toujours actuel à l'angle Doudeauville-Chapelle (actuelle rue Marx-Dormoy). Mais après 1848, il abandonne brusquement toutes ses activités à Paris et crée d'importants ateliers à Bruxelles, où il meurt en 1852.

1860 : les Omnibus

Suivant alors une série d'affectations précaires, ces mètres carrés, après l'annexion à Paris des communes périphériques en 1860, devenus parisiens, sont acquis par la Compagnie Générale des Omnibus qui y crée un dépôt de véhicules et de chevaux, et des bureaux. Une deuxième issue est créée, débouchant sur la rue Doudeauville.



Localisation du Lotissement Panama-Suez

- A : rue de Suez
- B : rue de Panama
- C : rue des Poissonniers
- D : rue Léon
- E : rue Myrha
- F : rue Doudeauville
- G : Bd Barbès

1880 : lotissement de Fouquiau

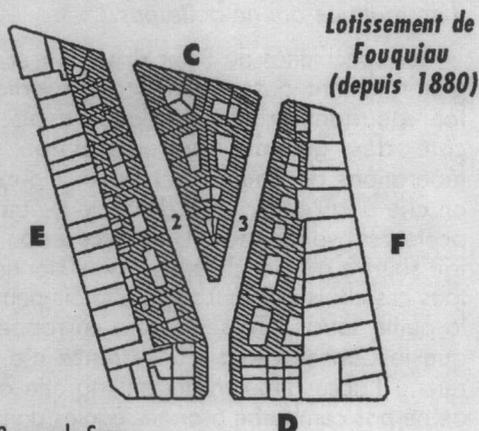
Enfin, en 1880, Paul-Casimir FOUQUIAU rachète l'ensemble à la Compagnie, démolit la totalité des constructions et réalise le lotissement Panama-Suez actuel.

UN TRACÉ ORIGINAL

Le terrain, limité au nord et au sud par les parties arrière des immeubles des rues Doudeauville et Myrha se prêtait difficilement à un tracé conventionnel.

D'où la solution élégante — rappelant celle de la croisée Saint-Ange à la Goutte d'Or — d'un immeuble en angle aigu, en forme d'étrave, définissant les deux branches d'un "Y".

Le lotissement s'ouvrait ainsi, sur la rue Léon, par une courte rue d'entrée, en préface attractive, mais dont l'étroitesse, liée à la faible largeur transversale disponible, conduisit à deux immeubles d'encadrement d'une grande minceur ; ce fut la solution dite des «immeubles-placards», épais de six mètres seulement.



UNE RÉALISATION SANS FIORITURES

Par suite de leur destination aux «classes modestes», le parti adopté pour l'ensemble fut très sobre : façades en plâtre sur moellons, pas de balcons, très peu de bandeaux d'étage et un rez-de-chaussée sans commerces sur un côté de chaque rue (cf. photos en bas et à droite).

En revanche, les immeubles d'angle sur la rue des Poissonniers furent soignés, avec des façades en pierres de taille et des fenêtres à fronton triangulaire "haussmanniennes" (cf. photo en bas et à gauche).

Au total, le lotissement Suez-Panama représente 44 lots de 12 à 13 mètres de large, et d'une profondeur comprise entre 20 et 40 mètres, autorisant ainsi une organisation des immeubles avec cours intérieures.

Quant à leur destination initiale aux classes modestes, les confusions et les crises de notre moderne société l'ont fait depuis longtemps perdre de vue, ce qui aurait bien surpris leur promoteur Paul-Casimir FOUQUIAU.

Maurice FAVRE

A consulter : La Goutte d'Or, Faubourg de Paris (ouvrage collectif - Ed. Hazan - Paris 1988) et le Dictionnaire Historique des Rues de Paris (de J. Hillairet - Ed. de Minuit).

Ci-dessous, l'immeuble à l'angle des rues de Suez et des Poissonniers, avec ses frontons aux fenêtres



La rue de Suez côté pair avec les commerces (en haut) et côté impair, sans commerces (en bas).



Contre l'exclusion : le Credo collectif de "Pilier d'Angle"

Entreprise d'insertion depuis 1989, Pilier d'Angle est une des associations de la coordination inter-associative. Elle tente de redonner aux exclus une place dans la société.

Une Assemblée générale à Pilier d'Angle : assis en demi-lune, les employés écoutent et interpellent leur patron. Le docteur Ponsin ferraille pour convaincre, invectiver, mobiliser jusqu'au dernier d'entre-eux. Si Pilier d'Angle n'est pas une association comme une autre, ce n'est surtout pas une entreprise comme une autre : ici, au grand étonnement d'un des employés, le patron parle, dialogue, explique. Pilier d'Angle est une entreprise d'insertion.

Quinze années de crise et de chômage ont suscité bien des ardeurs : on a inventé le RMI, les contrats de retour à l'emploi, mais rien ni personne n'a semblé pouvoir enrayer une étrange mécanique centrifuge appelée logique d'exclusion : plus on s'éloigne du système économique, et moins on a de chance de s'y réintégrer. Les entreprises d'insertion s'inscrivent dans cette perspective. En partie aidées par les fonds publics, elles embauchent les exclus de la société - SDF, RMIstes, alcooliques - pour les remettre en selle. Avec un encadrement et un rythme de travail spécifiques, avec parfois un accompagnement social, ce sont de véritables entreprises, mais adaptées à un public spécifique, socialement déconnecté et qui a oublié ce qu'étaient les contraintes du travail.

En accord avec ces principes, Pilier d'Angle revendique pourtant sa différence. Spécialisée dans le bâtiment où elle réalise 95% de son chiffre d'affaire (6 millions de francs en 1993), elle compte aujourd'hui 70 salariés, dont seulement une quinzaine de postes reconnus - et subventionnés comme tels - postes d'insertion. Car contrairement à la majorité des entreprises d'insertion, Pilier d'Angle ne relâche pas ses ouailles dans la nature après 6 mois de contrat à durée déterminée. Certains sont là depuis presque cinq ans, c'est à dire depuis les débuts.

Les exclus, ça n'existe pas !

C'est en effet en 1989 que le docteur Ponsin, devenu médecin alcoolologue à 45 ans, s'est décidé à faire quelque chose pour réintégrer les individus à la dérive qu'il soignait quotidiennement. Sans autre ambition que d'en sortir quelques uns du trou : "Nous pouvons tous, à notre échelle, écrit-il dans la plaquette de Pilier d'Angle, trouver des solutions pour un groupe restreint de personnes [...] Ces solutions, aussi dérisoires puissent-elles paraître devant l'ampleur du chômage, constituent un levain à partir duquel germeront les solutions plus globales." Un profil modeste, mais une foi inébranlable dans les vertus du collectif. "Les exclus, ça n'existe pas, clame-t-il en Assemblée générale, puisque des exclus ensemble arrivent à s'en sortir." S'en sortir ? Ce n'est pas seulement travailler, c'est aussi retrouver

une place dans la société, un logement, une couverture sociale. Et même si Pilier d'Angle n'a pas vocation à jouer les assistantes sociales, son fonctionnement en réseau, quasi-familial lui permet de rendre bien des services. A commencer par le logement : propriétaire de deux appartements, Pilier d'Angle les met à disposition de ses employés. Mieux, l'association avance les cautions et se porte garant pour permettre à ceux qui étaient à la rue de retrouver un logement. La recette de Pilier d'Angle, c'est de mobiliser les solidarités. L'ancien exclu aide le nouveau, le spécialiste celui qui n'a pas de formation. "On essaie de garder un équilibre, résume un encadrant, pour une personne qui boite, il en faut une qui ne boite pas."

Les spécificités de Pilier d'Angle - et plus généralement des entreprises d'insertion - font pourtant grincer quelques dents. Du côté des grandes entreprises ou des fédérations de Bâtiment et travaux publics, on crie à la concurrence déloyale devant les postes subventionnés. Une accusation qui fait sourire à Pilier d'Angle ; on s'étonne de tous ces chats qui font mine d'avoir peur de la petite souris. On se rassure en rappelant que le Conseil de la Concurrence n'a pas retenu l'accusation. Mais on regrette aussi de ne pas combattre à armes égales dans un milieu qui obéit à d'étranges lois.

Car sous son air débonnaire, le docteur Ponsin sait jouer les redresseurs de torts et



dénoncer violemment un monde dont il désavoue les mœurs. Un monde où les marchés se négocient à coup d'amitiés politiques ou de pots de vin, un monde que le travail au noir est en train de miner. Parce que Pilier d'Angle refuse ces jeux d'influence ou de corruption, le salut ne peut venir que de marchés publics attribués de manière volontariste.

Là encore pourtant, le bât blesse : en mai dernier, le docteur Ponsin a envoyé une lettre au Premier ministre pour dénoncer pêle-mêle l'absence de marchés publics, le retard et les insuffisances des subventions. Des dysfonctionnement qui aux yeux du docteur Ponsin ressemblent fort à de l'incurie : "En fait, écrit le docteur Ponsin, tout se passe comme si l'inertie bureaucratique et les calculs politiques l'emportaient sur l'intelligence." Et d'en appeler à l'audace dans la recherche de solutions nouvelles : "l'Etat-providence est ruineux pour la Nation, pérennise l'exclusion et engendre un équilibre social fragile ; il faut encourager sans frilosité les démarches qui réintègrent l'individu dans la société."

A sa mesure, Pilier d'Angle est persuadé d'être précurseur d'une nouvelle manière de traiter les maux de la société, et peut-être même de nouveaux rapports sociaux. "Pilier d'Angle, rappelle sa plaquette, est un laboratoire où s'élaborent de nouvelles formes d'organisation de la production et de nouvelles relations sociales au sein de l'entreprise." Prophète avant-gardiste en avance d'une époque ou doux rêveur utopiste, le docteur Ponsin tente en tout cas chaque jour de faire reculer l'exclusion.



PILIER D'ANGLE (Entreprise d'Insertion)
17 rue Affre - 75018 PARIS
Tél. : 42 62 80 54 / Fax : 46 06 19 48

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DE CE JOURNAL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association a pour buts (d'après ses statuts) :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or, dans les limites du Bd de la Chapelle, du Bd Barbès, de la rue Ordener et de la rue Marx-Dormoy.
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et multi-ethniques.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Porte : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

IMAGES DU QUARTIER

RASÉE :

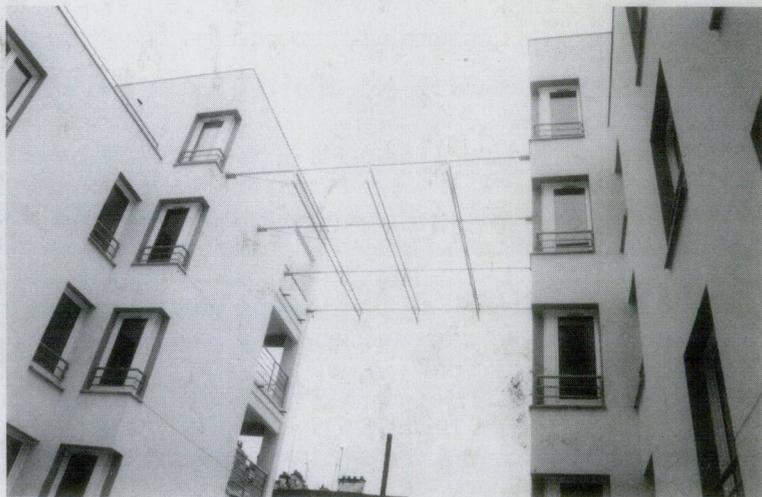
La parcelle du côté impair de la rue des Gardes, comprise entre la rue de la Goutte d'Or et la rue Polonceau.

Vivement les constructions et la réouverture de cet axe nord-sud bien utile !



OUVERTE :

La rue Boris Vian, nouvelle rue (ou plutôt passage) créée entre l'angle des rues de Chartres et de la Charbonnière et la rue de la Goutte d'Or, dans le prolongement de la rue Fleury. 44 logements livrés avec 440 m² de commerces. A noter : l'entrée des logements se fait par la rue de la Goutte d'Or.



PAVÉE :

La placette des Ilettes, entre le bureau de Poste (qui devrait finalement ouvrir en Septembre) et les 17 logements et 260 m² de surface commerciale livrés. C'est dans ces locaux commerciaux que devraient s'installer fin décembre 94 la PMI Stephenson et la Halte-Garderie "Pirouette". Des arbres et des bancs devraient venir égayer rapidement cette placette, ainsi qu'une bâche peinte (sur le mur du fond) en attendant la construction d'ateliers d'artistes.